

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 463 27 mars 2007

SOMMAIRE

Abingdon Invest S.a r.l22184	Interline Holding S.A22206
ABR Constructions S.A22217	Interline Holding S.A22223
ABR Investissements S.A 22217	International Metals S.A22179
Aedes Investissement S.A 22204	K.Stone S.A.H22216
AKSIA Capital III Investments S.à r.l 22196	Laccolith S.A
Alcanada S.A 22183	LEX Enterprises S.à r.l22221
Amalgamate S.A	Likipi Holding S.A
Aneto S.A	Lumina Financing I22216
Angelo Costa Holding S.A 22210	Matsucom S.A
Apax Services I Sàrl22193	OCM Luxembourg POF III S.à r.l 22189
Belles Demeures S.A	Oleandro Investment Cooperation SA 22222
Belles Demeures S.A	Plena Holding S.A22211
Berlioz Investment S.A22206	Portalux S.A
Beverli Participations Financières S.A 22223	Pradera Southern Promar S.à r.l 22180
Candle Luxco S.à r.l	Prime Licensing and Holding S.A 22183
CHEPHAR Aktiengesellschaft für Chemie	Prodesse Sàrl
und Pharmazeutik S.A 22178	Property Trust Altenstadt-Lindheim, S.à
Cimarosa	r.l
CMH Vertriebs Service I GmbH22209	Property Trust Bernau, S.à r.l 22205
Cold Waters Investments S.A 22195	Property Trust Rothenburg 2, S.à r.l 22205
Convergenza Com S.A	Sapajou Holding S.A 22224
C.O.R.A. Soparfi S.A	Schneider Soparfi S.A 22204
Cornerstone City Developments S.à.r.l.	Sofilec 22206
	Soutirages Luxembourgeois 22206
Dania Presents S.à r.l22214	Syllabus S.A 22181
DCBV International S.à r.l 22221	Terminus S.A
Dexia Orchid Fund	Tower Holdings S.A
Eikon Invest I Holding S.A 22215	T.R.B. International S.A 22216
Eikon Invest I S.A	Treveria D S.à r.l
Etoile Promotions "F" S.à r.l	Unitex S.A
European Financial Holding S.A 22223	Valoris S.A 22210
Financial Reporting Systems Luxembourg	VDA S.A 22214
S.A	
Gouderial S.A22219	



CHEPHAR Aktiengesellschaft für Chemie und Pharmazeutik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 16.142.

L'an deux mille six, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHEPHAR AKTIENGESELL-SCHAFT FÜR CHEMIE UND PHARMAZEUTIK S.A., avec siège social à L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville, dont le siège social a été transféré de Vaduz (Liechtenstein) à Luxembourg, suivant acte reçu par le notaire Lucien Schuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 19 septembre 1978, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 271 du 15 décembre 1978, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 août 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1998 du 25 octobre 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 16.142.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Madame Gabriele Eichhorn, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Lydia Volcan, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Annulation de la décision prise le 10 août 2006 pour fixer à nouveau la clôture de l'exercice social au 31 décembre 2006.
 - 2. Modification subséquente de l'article seize des statuts.
 - 3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'annuler la décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2006 ayant fixé l'année sociale du premier septembre au trente et un août.

L'assemblée décide de modifier l'année sociale qui dorénavant commencera le premier janvier de chaque année pour se terminer le trente et un décembre de l'année suivante.

Par dérogation, l'exercice social en cours ayant commencé le 1 er septembre 2006, se terminera le 31 décembre 2006.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article seize des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: L. Capiaux, G. Eichhorn, L. Volcan, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 6, case 10. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.



Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

E. Schlesser.

Référence de publication: 2007021472/227/60.

(070015013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

International Metals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 5.907.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 septembre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007021391/242/12.

(070014743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Candle Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.475.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007021395/242/12.

(070014751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Convergenza Com S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 70.521.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 20 décembre 2006 que:

Messieurs Frédéric Arnaud, consultant financier, demeurant 37 Fawe Park Road, Putney, London UK-SW15 2EB, Stefano Borghi, consultant financier, demeurant à 11 Eliott Gardens, Shepperton Middx UK-TW 17 OEG, Ubaldo Livolsi, conseiller financier, demeurant à Cassina de'Pecchi, Via Antares 14, I-Milan, Francesco Parenti, manager, demeurant à Via B. Cellini 24, I-20 020 Lainate, Roberto Ruozi, doyen d'université, demeurant à Via Conca del Naviglio 12, I-20121 Milan, Alex Schmitt, avocat à la cour, ayant pour adresse professionnelle 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg et Joao Pedro Reinhard, gestionnaire d'entreprises, ayant son adresse professionnelle au 2030 Dow Center, Midland MI 48674 (U.S.A.) ont été réélus en qualité d'administrateur de la société. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006.

Le mandat de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007022047/751/26.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2006, réf. LSO-BX07410. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.



Pradera Southern Promar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.602.

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of December.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PRADERA SOUTHERN HOLDCO, S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

hereby represented by Mrs Véronique Pirotte, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 19 December 2006.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single partner of PRADERA SOUTHERN PROMAR, S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single partner of PRADERA SOUTHERN PROMAR, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company») incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 17 November 2006, not published yet, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under the number B 121.602.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

To amend the first paragraph of article 3 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows: «The purpose of the Company is the acquisition, selling, financing and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2, a mutual investment fund (Fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Fund»).»

and has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The single partner resolves to amend the first paragraph of article 3 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«The purpose of the Company is the acquisition, selling, financing and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2, a mutual investment fund (Fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Fund»).»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately seven hundred and fifty euro (750.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un décembre.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

PRADERA SOUTHERN HOLDCO, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

représentée par Madame Véronique Pirotte, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 19 décembre 2006.



Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de PRADERA SOUTHERN PROMAR, S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de PRADERA SOUTHERN PROMAR, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 17 novembre 2006, non encore publié, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 121.602.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé de la décision à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Modification du premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société comme suit: «L'objet de la Société est l'acquisition, la vente, le financement et l'échange d'avoirs ou de titres de sociétés détenant des avoirs et plus généralement des biens qui font partie des investissement autorisés de PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2, un Fonds Commun de Placement soumis aux lois du Grand-Duché de Luxembourg (le «Fonds»).»

et a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«L'objet de la Société est l'acquisition, la vente, le financement et l'échange d'avoirs ou de titres de sociétés détenant des avoirs et plus généralement des biens qui font partie des investissement autorisés de PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2, un Fonds Commun de Placement soumis aux lois du Grand-Duché de Luxembourg (le «Fonds»).»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement sept cent cinquante Euros (750,- EUR).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant précité, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Pirotte, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 10, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007021349/220/92.

(070014760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Syllabus S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 31.837.

Le domicile de la société anonyme SYLLABUS S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz
- Rachel Backes
- Jean Bintner

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 28 décembre 2006.



CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL

Signatures

Référence de publication: 2007021865/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA02807. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Prodesse Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 123.783.

STATUTS

L'an deux mille sept, le neuf janvier.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

A comparus

François Ceravolo, comptable, né à Algrange/Moselle (France), le 23 février 1964, demeurant à F-57700 Hayange, 5, rue de la Sapinette.

Le comparant a requis le notaire de, documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

- Art. 1 er. La société prend la dénomination de PRODESSE, S.à r.l.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.
- **Art. 3.** La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toutes prestation de services dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion des salaires et du personnel et de la commercialisation.

La société peut prendre des participations sous quelques formes que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères.

La société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

- Art. 4. La durée de la société est illimitée.
- **Art. 5.** Le capital social est fixé a douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.
 - Art. 6. En cas de pluralité des parts, elles sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

- **Art. 7.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
 - Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites par François Ceravolo, comptable, né à Algrange/Moselle (France), le 23 février 1964, demeurant à F-57700 Hayange, 5, rue de la Sapinette.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).



- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:

François Ceravolo, comptable, né à Algrange/Moselle (France), le 23 février 1964, demeurant à F-57700 Hayange, 5, rue de la Sapinette.

La société est engagée par la signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire au comparant que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, de tout ce qui précède, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Ceravolo, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2007, vol. 909, fol. 84, case 4. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 22 janvier 2007.

F. Molitor.

Référence de publication: 2007022547/223/63.

(070015456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Alcanada S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 83.617.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021222/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08141. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Tower Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 31.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021223/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08164. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Prime Licensing and Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 89.526.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 16 janvier 2007

Les démissions de Messieurs Federico Innocenti et Vincenzo Arno' de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur Louis Vegas-Pieroni, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), domicilié profession-nellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.



Pour extrait sincère et conforme PRIME LICENSING AND HOLDING S.A.

L. Vegas-Pieroni / R. Donati Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007022084/545/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08013. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Abingdon Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R.C.S. Luxembourg B 123.800.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsieben, den achtzehnten Januar.

Vor uns Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz zu Sassenheim, Grossherzogtum Luxemburg,

ist erschienen:

EGLINTON INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxemburg,

hier vertreten durch:

Herrn Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», mit professioneller Anschrift in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire,

Geschäftsführer der Gesellschaft, mit Einzelunterschriftbefugnis.

Welcher Komparent, handelnd wie erwähnt, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Der Unterzeichnete gründet hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, der er die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung ABINGDON INVEST, S.à r.l.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

- Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.
- **Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Zweck, alle Operationen, welche direkt oder indirekt zum Erwerb führen von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an irgendwelchen Unternehmen, sowie die Verwaltung, Führung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Sie kann ihre Aktiva verwenden für die Schaffung, Verwaltung, Entwicklung, Verwertung und Liquidation eines Portfolios, das sich aus allen Arten von Wertpapieren und Patenten zusammensetzt, sich beteiligen an der Gründung, Entwicklung und Kontrolle jedweden Unternehmens, sowie zum Erwerb von Wertpapieren und Patenten durch Einlagen, Zeichnung, Festübernahme, Kaufsoption oder auf jede andere Art und Weise. Die Gesellschaft kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Übertragung, Austausch oder sonstwie realisieren, diese Wertpapiere und Patente auswerten.

Die Gesellschaft kann unter irgendwelcher Form leihen. Sie kann, im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915, an alle Gesellschaften der Gruppe oder an alle Gesellschafter, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschüsse oder Garantien gewähren.

Die Gesellschaft wird alle Maßnahmen zur Wahrung ihrer Rechte ergreifen und jede Art von Geschäften abschließen, die mit ihrem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt verbunden sind oder diesen fördern.

- **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) eingeteilt in 100 (einhundert) Anteile zu je EUR 125,- (einhundertfünfundzwanzig Euro).
- **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.
 - Art. 7. Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.
- Art. 8. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Die Uebertragung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf entweder eines Mehrheitsbeschlusses von fünfundsiebzig Prozent der Gesellschafterversammlung oder der Zustimmung von fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals. Im Todesfall kann eine Uebertragung an Nichtgesellschafter nur mit einer Stimmenmehrheit von fünfundsiebzig Prozent der überlebenden Ge-



sellschafter erfolgen. In jedem Fall steht den übrigen Gesellschaftern ein Vorkaufsrecht zu, das innerhalb von dreissig Tagen nach Verweigerung der Uebertragung an Nichtgesellschafter ausgeübt werden muss.

- Art. 9. Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.
- Art. 10. Erben, Gläubiger oder andere Berechtigte können in keinem Fall einen Antrag auf Pfändung des Firmeneigentums oder von Firmenschriftstücken stellen.
- **Art. 11.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Der oder die Geschäftsführer haben die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten durch ihre Einzelunterschrift zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Im Falle der vorübergehenden Verhinderung der Geschäftsführer, können die Geschäfte durch zwei Gesellschafter gemeinsam geführt werden.

- **Art. 12.** Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemässe Durchführung ihres Amtes verantwortlich.
- Art. 13. Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.
- **Art. 14.** Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.
 - Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres.
 - Art. 16. Am 31. Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.
 - Art. 17. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.
- Art. 18. Vom Nettogewinn des Geschäftsjahres sind mindestens 5% für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% des Gesellschaftskapitals erreicht hat

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.

Art. 19. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie bei Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die keine Gesellschafter sein müssen und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

- **Art. 20.** Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179 (2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.
- **Art. 21.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gesellschafter auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2007.

Kapitalzeichnung

Die 100 (einhundert) Anteile wurden durch den alleinigen Gesellschafter, EGLINTON INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, gezeichnet.

Alle Anteile wurden in bar voll eingezahlt, so dass der Betrag von EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise eintausendsechshundert Euro.



Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Der vorgenannte alleinige Gesellschafter, vertreten wie vorerwähnt, welcher das gesamte Gesellschaftskapital darstellt, hat sofort folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Zu Geschäftsführern werden ernannt:

- 1. Herr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», geboren am 8. Juni 1969 in Luxemburg, mit professioneller Anschrift in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire,
- 2. Herr Guy Hornick, «maître en sciences économiques», geboren am 29. März 1951 in Luxemburg, mit professioneller Anschrift in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire,
- 3. Herr John Seil, «licencié en sciences économiques appliqués», geboren am 28. September 1948 in Luxemburg, mit professioneller Anschrift in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.

mit den in Artikel 11 der Satzungen festgesetzten Befugnissen.

Die Geschäftsführer können Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen.

Das Mandat der Geschäftsführer ist für unbestimmte Dauer gültig.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschaft hat ihren Gesellschaftssitz in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der oben erschienenen Person die vorliegende Urkunde in Deutsch, gefolgt von einer englischen Fassung, abgefasst ist. Auf Antrag derselben erschienenen Person und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die deutsche Fassung rechtsgültig.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparent, handelnd wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Folgt die englische Übersetzung des vorhergehenden Textes:

In the year two thousand seven, on the eighteenth day of January.

Before us Me Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

EGLINTON INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, with registered office in 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

duly represented by Mr. Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

Manager of the Company, with individual signing power.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

- **Art. 1.** A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is ABINGDON INVEST, S.à r.l.
- Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

- **Art. 3.** The company is established for an unlimited period.
- **Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 100 (one hundred) corporate units with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) each.



- **Art. 6.** The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.
 - Art. 7. Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.
- **Art. 8.** Corporate units are freely transferable among members. The corporate unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of at least seventy-five percent of the members' general meeting or of at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate unit transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.
 - Art. 9. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.
- **Art. 10.** For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.
- **Art. 11.** The company will be managed by one or several managers who need not to be members and who are appointed by the general meeting of members.

Towards third parties the managers have the most extensive powers to act under their sole signature on behalf of the company in all circumstances.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by two members acting under their joint signature.

- **Art. 12.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.
- **Art. 13.** Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.
- **Art. 14.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.
 - Art. 15. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.
 - Art. 16. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.
 - Art. 17. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.
- **Art. 18.** At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

Art. 19. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

- Art. 20. If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.
- **Art. 21.** For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2007.

Subscription and payment

The 100 (one hundred) corporate units have been entirely subscribed by the sole member, EGLINTON INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, with registered office in Luxembourg.

All the corporate units have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.



Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at one thousand six hundred Euro.

Resolutions of the sole member

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

First resolution

Are appointed managers, with the powers indicated in article 11 of the articles of incorporation:

- 1. Mr. Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», born on June 8, 1969 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,
- 2. Mr. Guy Hornick, «Master en sciences économiques», born on March 29, 1951 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,
- 3. Mr. John Seil, «licencié en sciences économiques appliqués», born on September 28, 1948 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The managers may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

The managers are elected for an undetermined period.

Second resolution

The company's registered office is located at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in German followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the German and the English text, the German version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Gezeichnet: L. Hansen, J.-J. Wagner.

Einregistriert zu Esch/Alzette, am 23. Januar 2007, Band 909, Blatt 94, Feld 9. - Erhalten 125 euros.

Der Einnehmer (gezeichnet): Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 25. Januar 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007022198/239/230.

(070015972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Treveria D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 113.107.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 janvier 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007020704/202/12.

(070014187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Likipi Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.806.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 janvier 2007.



P. Bettingen Notaire

Référence de publication: 2007020703/202/12.

(070014190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Laccolith S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 32.369.

Constituée le 14 décembre 1989 par-devant M ^e Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, acte publié au Mémorial C n ^o 178 du 31 mai 1990, capital converti en euro suivant avis publié au Mémorial C n ^o 1039 du 8 juillet 2002, modifié par-devant M ^e Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, en date du 10 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n ^o 24 du 10 janvier 2003, modifié par-devant M ^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 avril 2003, acte publié au Mémorial C n ^o 564 du 23 mai 2003, modifié par-devant le même notaire en date du 12 août 2003, acte publié au Mémorial C n ^o 986 du 24 septembre 2003.

Le bilan au 30 septembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Pour LACCOLITH S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007021235/1261/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09062. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

OCM Luxembourg POF III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny. R.C.S. Luxembourg B 109.801.

In the year two thousand and six, on the fifteenth day of December, at 8.30 a.m.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of OCM LUXEMBOURG POF III, S.à r.I., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 109.801, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, acting in replacement of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on July 21, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1394 of December 15, 2005, (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, on April 3, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1494 of August 4, 2006.

OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND III, L.P., a limited partnership organised under the law of Delaware (United States), having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, United States, registered with the Delaware Secretary of State under number 3725285 (the Sole Shareholder),

represented by Annick Braquet, with professional address in Mersch, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record that:

- I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. the agenda of the Meeting is as follows:
- 1. Transfer of the registered office of the Company from 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg to 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, with effect as from December 1, 2006;



- 2. Acknowledgement of the resignation of Mr. Jean Fell, Mr. Cornelius Martin Bechtel and Mr. Caleb Kramer as managers of the Company with effect as from December 1, 2006 and discharge;
 - 3. Amendment of article 8.4. of the Articles;
 - 4. Amendment of article 10. of the Articles.
 - III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg to 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, with effect as from December 1, 2006.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation of:

- Mr. Jean Fell, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- Mr. Cornelius Martin Bechtel, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and
 - Mr. Caleb Kramer, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom, as managers of the Company with effect as from December 1, 2006.

The Sole Shareholder further resolves to grant them discharge for the performance of their mandate as managers of the Company from the date of their appointment until the date of their resignation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the article 8.4. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

«8.4. Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 8 of the Articles and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-àvis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require the prior approval by the Board of Managers acting collectively.»

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 10. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

« Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be bound in all matters by the joint signatures of any two Managers or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power shall be delegated by any two Managers.»

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,000.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Mersch, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze décembre à 8.30 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

Pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique OCM LUXEMBOURG POF III, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.801, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg le 21 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1394 du 15 décembre 2005 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, le 3 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1494 du 4 août 2006,

OCM EUROPEAN PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND, L.P., une société du droit des lles Caïmans, ayant son siège social au Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, lles Caïmans (l'Associé Unique),



représentée par Annick Braquet, avec résidence professionnelle à Mersch, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- I. l'Associé Unique détient toutes les actions dans le capital de la Société:
- II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Transfert du siège social de la Société du 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, avec effet au 1 er décembre 2006;
- 2. Confirmation de la démission de M. Jean Fell, M. Cornelius Martin Bechtel et M. Caleb Kramer en tant que gérants de la Société avec effet au 1 ^{er} décembre 2006 et décharge;
 - 3. Modification de l'article 8.4. des Statuts;
 - 4. Modification de l'article 10. des Statuts.
 - III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, avec effet au 1 er décembre 2006.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer la démission de:

- M. Jean Fell, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- M. Cornelius Martin Bechtel, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and
 - M. Caleb Kramer, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni,
 en tant que gérants de la Société avec effet au 1 er décembre 2006.

L'Associé Unique décide ensuite de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat en tant que gérants de la Société depuis la date de leur nomination jusqu'à la date de leur démission.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 8.4 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«8.4. Envers les tiers, le pouvoir générale de représentation de la Société est conféré à deux Gérants tel que stipulé à l'article 8 des Statuts et en vertu de l'article 191 bis de la Loi, tout acte, tout contrat ou généralement tout document exécuté en conformité avec les articles 8 et 10 des Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir de représentation par deux gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, a Société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux Gérants ou, le cas échéant, par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été délégués par deux Gérants.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.000,-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant susnommé le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au représentant de la partie comparante, ce dernier ainsi que le notaire instrumentant ont signé le présent acte.

Signé: A. Braquet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 décembre 2006, vol. 440, fol. 42, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Mersch, le 29 décembre 2006. H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007022312/242/137.

(070015568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Amalgamate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 82.828.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 novembre 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur B, avec effet au 4 mai 2006, BAC MANAGEMENT S.à r.l., 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg en remplacement de Monsieur Colm Smith. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur B suivant:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

La même Assemblée a également décidé de transférer le siège social de la société du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Vittorio Rizzo, Administrateur A;
- Monsieur Max Eugen Link, Administrateur A, Président;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., Administrateur B;
- BAC MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., Administrateur B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Pour AMALGAMATE S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l.

Administrateur B

Signatures

Référence de publication: 2007021861/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07492. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Dexia Orchid Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.923.

Le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Jeffrey Nadal à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Marc-André Bechet, démissionnaire en date du 30 juin 2006.

Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 janvier 2007.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 30 juin 2006 comme suit:

Monsieur Vincent Hamelink

Global Head of Fixed Income Management, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., repr. par H. Lasat et J.-Y. Maldague 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Monsieur Jeffrey Nadal

Vice-Président, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Monsieur Jean-Philippe De Schrevel

BLUE ORCHARD FINANCE S.A., 72, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève

Monsieur Jean-Yves Maldague

Member of the Executive Committee, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Le 13 octobre 2006.



Pour DEXIA ORCHID FUND RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A. Signatures

Référence de publication: 2007022068/1126/29.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03860. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Apax Services I Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 559.300,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 93.038.

In the year two thousand six, on the twenty-first of December.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

APAX WW NOMINEES LIMITED, having its registered office at 15, Portland Place, London W1B 1PT, England, (the «Sole Shareholder»)

here represented by Mrs Nathalie Campello, Juriste, residing in 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 20th December 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following: it is the sole actual shareholder of Apax Services I Sàrl (hereinafter referred to as the «Company»), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on 6 March 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 516, page 24748, dated 13 May 2003.

deed modified on 7 September 2004, by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1196, page 57.377, dated 23 November 2004.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder approves the financial statements of the Company as of 21 December 2006.

Second resolution

The Sole Shareholder decides to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates from January 1st, 2006 until the date of the present meeting.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to appoint as liquidator: EPSYLON RECEIVERSHIP LIMITED, with registered office in P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the British Virgin Islands company registry under number IBC N $^{\circ}$ 679628.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing people and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.



The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal on the present deed, in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

En l'an deux mille six, le vingt-et-un décembre,

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APAX WW NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à Portland Place, 15, London W1B 1PT, England, (I'«Associé Unique»),

ici représentée par Mademoiselle Nathalie Campello, Juriste, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 20 décembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

elle est la seule et unique associée de la société APAX SERVICES I S.à r.l., (ci-après désignée la «Société»), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 6 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 516, page 24748, en date du 13 mai 2003.

acte modifié suivant acte du notaire instrumentant, en date du 7 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1196, page 57377, en date du 23 novembre 2004.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique approuve la situation comptable au 21 décembre 2006 de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 ^{er} janvier 2006 à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'Associé Unique décide de la mise en dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer en tant que liquidateur: EPSYLON RECEIVERSHIP LIMITED, constituée selon les lois des lles Vierges Britanniques sous le numéro IBC N ° 679628 le 6 octobre 2005, avec siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, lles Vierges Britanniques.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture de l'Assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande la partie comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande de la même partie comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 1.900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à la partie comparante, cette dernière a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Campello, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 31, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007022518/208/109.

(070015939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Cold Waters Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 100.344.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007 sont élus administrateurs,

- Andrea Thielenhaus, Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg en remplacement de
- Anne Valdagno, Administrateur, 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg
- Alexander Pauly, Administrateur, 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Marc Liesch, Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
- Andrea Thielenhaus, Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg est élu Commissaire,

AUTONOME DE REVISION, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

en remplacement de

- Horst Schneider, 85, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg

Luxembourg, le 8 avril 2004.

FIDUCIAIRE DE TREVES S.C.

Agent Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2007022036/723/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08923. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070015031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Cornerstone City Developments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 122.648.

Statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007020688/220/12.

(070014288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.



Property Trust Altenstadt-Lindheim, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 181.450,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 110.983.

Les comptes annuels au 30 juin 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007020682/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA07169. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

AKSIA Capital III Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 123.845.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the fifteenth of January.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AKSIA CAPITAL III, L.P., an English limited partnership whose place of central administration is located at 68 King William Street, 8th Floor, London EC4N 7DZ, United Kingdom, represented by its managing general partner AKSIA CAPITAL III GP S.à r.l., a private limited company, incorporated and governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

here represented by Mr Christophe Cahuzac, private employee, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on January 12, 2007,

himself here represented by Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of a power of substitution given in Luxembourg, on January 12, 2007.

The said proxy with substitution, after having been signed ne varietur by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of AKSIA CAPITAL III INVESTMENTS S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.



Art. 3. Object.

- 3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The subscribed capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.
 - 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or several A manager(s) and one or several B manager(s), who need not to be shareholders. The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners which sets the term of their office.
 - 7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.



8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Representation.** The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of any one A manager and any one B manager of the Company, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.2 of these Articles.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

- 12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.
- 12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.
- 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.
- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
 - 14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.



Art. 15. Allocation of Profits.

- 15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
 - (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
 - (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

- 16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General Provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

Subscription - Payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed by AKSIA CAPITAL III, L.P., prenamed.

All these shares are paid up by payment in cash so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) if from now at the free disposal of the Company, proof thereof, having been given to the officiating notary.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred (EUR 2,200.-) Euro.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:
- a) Class A Managers:
- Mr Stefano Guidotti, private employee, born on 28 March 1961 in Torino, Italy, with professional address at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy
- Mr Nicola Emanuele, private employee, born on 28 August 1961 in Torino, Italy, with professional address at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy
- Mr Christophe Cahuzac, accountant, born on 26 October 1972 in Saint-Mard, Belgium, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
 - b) Class B Managers:
- Mr Marco Maria Rayneri, private employee, born on 13 February 1963 in Torino, Italy, with professional address at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy
- Mr Pascal Leclerc, managing director, born on 4 December 1966 in Longwy, France, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
- Mr Jean-Louis Camuzat, accountant, born on 1 September 1963 in Fontenay-Aux-Roses, France, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
 - 2. The registered office of the Company is set at 6, rue Philippe II L-2340 Luxembourg



Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quinze janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AKSIA CAPITAL III, L.P., une société de personnes à responsabilité limitée ayant son administration centrale à 68 King William Street, 8 ème étage, Londres EC4N 7DZ, Royaume-Uni, représentée par son associé gérant commandité AKSIA CAPITAL III GP S.à r.I., une société à responsabilité limitée ayant son sioège social à 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Christophe Cahuzac, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 12 janvier 2007,

lui-même ici représenté par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750, Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir de substitution donné à Luxembourg, en date du 12 janvier 2007.

Laquelle procuration avec substitution restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 ^{er} . Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de AKSIA CAPITAL III INVESTMENTS S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.



- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vignt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) A et d'un ou plusieurs gérant (s) B, associés ou non. Les gérants sont nommés et désignés comme gérants A et B par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.
 - 7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.



- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B, ou, par la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.
- **Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

- 13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- 13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Afféctation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.
 - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:
 - (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportées et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;



- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

- 16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Toutes les cent vingt-cinq (125) actions ont été intégralement souscrites par AKSIA CAPITAL III, L.P., préqualifiée.

L'intégralité des parts sociales a été libérée en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille deux cents (EUR 2.200,-) euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société pour une durée illimitée:
- a) Gérants de classe A:
- Monsieur Stefano Guidotti, employé privé, né le 28 mars 1961 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie;
- Monsieur Nicola Emanuele, employé privé, né le 28 août 1961 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie;
- Monsieur Christophe Cahuzac, comptable, né le 26 octobre 1972 à Saint-Mard, Belgique, ayant pour adresse professionnelle 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
 - b) Gérants de classe B:
- Monsieur Marco Maria Rayneri, employé privé, né le 13 février 1963 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan;
- Monsieur Pascal Leclerc, administrateur délégué, né le 4 décembre 1966 à Longwy, France, ayant pour adresse professionnelle 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;
- Monsieur Jean-Louis Camuzat, comptable, né le 1 ^{er} septembre 1963 à Fontenay-aux-Roses, France, ayant pour adresse professionnelle 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.
 - 2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire. Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2006, vol. 31CS, fol. 62, case 8. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



A. Schwachtgen.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Référence de publication: 2007023913/230/420.

(070017418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er février 2007.

Aedes Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 99.178.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 janvier 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation

M. Goeres

Référence de publication: 2007020685/231/16.

(070014300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Schneider Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4985 Sanem, 3, rue des Pommiers.

R.C.S. Luxembourg B 81.626.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2006

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Résolution

Il a été constaté que les mandats des administrateurs, des administrateurs-délégués et du commissaire aux comptes sont venus à échéance après l'assemblée générale ordinaire de cette année.

Les mandats de Monsieur Jean-Paul Schneider et de Madame Carine Schneider-Soanni comme administrateurs et de Madame Caroline Schneider comme commissaire aux comptes sont renouvelés pour une période de 6 années.

Il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Madame Nadia Ritter comme administrateur et comme administrateur-délégué. Est appelé à la fonction d'administrateur pour une nouvelle période de 6 années Monsieur Marc Schneider, fonctionnaire communal, né le 21 juin 1962 à Esch-sur-Alzette et demeurant à L-4039 Esch-sur-Alzette, 45, rue du Bourgrund, et à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Jean-Paul Schneider, prénommé.

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Jean-Paul Schneider, administrateur de sociétés, L-4985 Sanem, 3, rue des Pommiers;

Madame Carine Schneider-Soanni, administrateur de sociétés, L-4985 Sanem, 3, rue des Pommiers;

Monsieur Marc Schneider, fonctionnaire communal, L-4039 Esch-sur-Alzette, 45, rue du Bourground.

Administrateur-délégué:

Monsieur Jean-Paul Schneider, prénommé.

Commissaire aux comptes:

Madame Caroline Schneider, employée privée, L-4985 Sanem, 3, rue des Pommiers.

Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Sanem, le 4 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2007022018/820/34.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA06885. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.



Property Trust Bernau, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 374.250,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 114.751.

Les comptes annuels au 30 juin 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007020679/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA07138. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Property Trust Rothenburg 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 114.757.

Les comptes annuels au 30 juin 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007020678/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA07135. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

C.O.R.A. Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 117.546.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 janvier 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007020694/202/12.

(070014260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Matsucom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 19.249.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 16 janvier 2007 que:

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich à L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007021863/1123/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09167. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.



Berlioz Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 68.608.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

P. Frieders
Notaire

Référence de publication: 2007020702/212/12.

(070014214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Sofilec, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 7.399.

Statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007020689/220/12.

(070014284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Interline Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 103.040.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007020589/4185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA02839. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Soutirages Luxembourgeois, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 62.499.

In the year two thousand and seven, on the fourth day of the month of January.

Before us, Maître Martine Decker, notary, residing in Hesperange, acting in replacement of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, who last will remain depositary of the present deed.

There appeared:

BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies section B under number 78.351, whose corporate capital is set at four billion six hundred eighty-five millions twelve thousand five hundred euro (EUR 4,685,012,500.-) (the «Shareholder»)

hereby represented by M ^e Jean-Michel Schmit, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on January 2007.

The said proxy shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing company, acting in its capacity of sole shareholder of SOUTIRAGES LUXEMBOURGOIS, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, incorporated following a deed of the notary Paul Decker of 23 December 1997, published in the Mémorial C, n ° 241 of 15 April 1998 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under number



62.499, the articles of incorporation of which have been amended for the last time by deed of the notary Paul Decker of 28 November 2005 published in the Mémorial C on 27 February 2006, n ° 423, the corporate capital of which is set at two billion six hundred ninety-eight million nine hundred three thousand five hundred thirty-one point twenty-four euro (EUR 2,698,903,531.24) (the «Company»).

The Shareholder, represented as above mentioned, recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1. To reduce the Company's corporate capital by an amount of two billion forty million one hundred eighty-four thousand three hundred ninety-two point zero seven euro (EUR 2,040,184,392.07) so as to reduce it from its present amount of two billion six hundred ninety-eight million nine hundred and three thousand five hundred thirty-one point twenty-four euro (EUR 2,698,903,531.24) divided into four hundred seventy-two (472) shares with a par value of five million seven hundred eighteen thousand fifteen point nine five six euro (EUR 5,718,015.956) per share to an amount of six hundred fifty-eight million seven hundred nineteen thousand one hundred thirty-nine point seventeen euro (EUR 658,719,139.17) represented by four hundred seventy-two (472) shares by reducing the par value of each share from its present amount of five million seven hundred eighteen thousand fifteen point nine five six euro (EUR 5,718,015.956) to one million three hundred ninety-five thousand five hundred ninety-one point three nine six five five euro (EUR 1,395,591.39655) each, and to pay the proceeds of such capital reduction to the Company's sole shareholder, BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. by means of a cash payment of one billion sixty-one million seven hundred seventy-one thousand two hundred and five point eighty-one euro (EUR 1,061,771,205.81) and a payment in kind of nine hundred seventy-eight million four hundred thirteen thousand one hundred eighty-six point twenty-six euro (EUR 978,413,186.26) in the form of the transfer of a receivable.
 - 2. To amend article 5 of the Articles of Incorporation of the company to reflect the above.
 - 3. To confer power to the board of directors to implement the resolution to be adopted under item 1. of the agenda.

The shareholder, represented as foresaid,has than requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to reduce the Company's corporate capital by an amount of two billion forty million one hundred eighty-four thousand three hundred ninety-two point zero seven euro (EUR 2,040,184,392.07) so as to reduce it from its present amount of two billion six hundred ninety-eight million nine hundred and three thousand five hundred thirty-one point twenty-four euro (EUR 2,698,903,531.24) divided into four hundred seventy-two (472) shares with a par value of five million seven hundred eighteen thousand fifteen point nine five six euro (EUR 5,718,015.956) per share to an amount of six hundred fifty-eight million seven hundred nineteen thousand one hundred thirty-nine point seventeen euro (EUR 658,719,139.17) represented by four hundred seventy-two (472) shares by reducing the par value of each share from its present amount of five million seven hundred eighteen thousand fifteen point nine five six euro (EUR 5,718,015.956) to one million three hundred ninety-five thousand five hundred ninety-one point three nine six five five euro (EUR 1,395,591.39655) each, and to pay the proceeds of such capital reduction to the Company's sole shareholder, by means of a cash payment of one billion sixty-one million seven hundred seventy-one thousand two hundred and five point eighty-one euro (EUR 1,061,771,205.81) and a payment in kind of nine hundred seventy-eight million four hundred thirteen thousand one hundred eighty-six point twenty-six euro (EUR 978,413,186.26) in the form of the transfer of a receivable.

Second resolution

In order to reflect the foregoing resolution, the sole shareholder of the Company resolves to amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall have the following wording:

« **Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at six hundred fifty-eight million seven hundred nineteen thousand one hundred thirty-nine point seventeen euro (EUR 658,719,139.17) divided into four hundred seventy-two (472) shares with a par value of one million three hundred ninety-five thousand five hundred ninety-one point three nine six five five euro (EUR 1,395,591.39655) each.»

Third resolution

The Shareholder resolves to confer power to the board of directors to execute the previous resolutions, in particular take all appropriate measures for the reimbursement of capital to the sole shareholder and to do all other things necessary and useful in relation to such capital reduction.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately EUR 2,400.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.



The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatre janvier,

Par-devant Nous, Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

A comparu

BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 78.351 ayant son siège social à 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, avec un capital social de quatre milliards six cent quatre-vingt-cinq millions douze mille cinq cents euros (EUR 4.685.012.500,-) («l'Associée»)

représentée aux fins des présentes par Maître Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant Luxembourg, aux termes d'une procuration délivrée en date du janvier 2007, qui, après avoir été signée ne varietur par le porteur de procuration et le notaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La société comparante, agissant en sa qualité d'associée unique de SOUTIRAGES LUXEMBOURGEOIS, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, avec un capital social de deux milliards six cent quatre-vingt dix-huit millions neuf cent trois mille cinq cent trente et un virgule vingt-quatre euros (2.698.903.531,24), ayant son siège social à 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 23 décembre 1997, publiée au Mémorial C numéro 241 le 15 avril 1998 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 62.499 et dont les statuts furent modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Paul Decker, le 28 novembre 2005, publiée au Mémorial C numéro 423 le 27 février 2006, et

reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Réduction du capital social à concurrence de deux milliards quarante millions cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-douze virgule zéro sept euros (2.040.184.392,07 EUR) pour le réduire de son montant actuel de deux milliards six cent quatre-vingt dix-huit millions neuf cent trois mille cinq cent trente et un virgule vingt-quatre euros (2.698.903.531,24 EUR) divisé en quatre cent soixante-douze (472) parts sociales d'une valeur nominale de cinq millions sept cent dix-huit mille quinze virgule neuf cinq six euros (5.718.015,956 EUR) chacune à un montant de six cent cinquante-huit millions sept cent dix-neuf mille cent trente-neuf virgule dix-sept euros (658.719.139,17 EUR) représenté par quatre cent soixante-douze (472) parts sociales en réduisant la valeur nominale de chaque part sociale de son montant actuel de cinq millions sept cent dix-huit mille quinze virgule neuf cinq six euros (EUR 5.718.015,956) à un million trois cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quatre-vingt-onze virgule trois neuf six cinq cinq euros (1.395.591,39655 EUR) chacune et versement du montant de cette réduction de capital à l'associée unique de la Société, BOTTLING HOLDING (LU-XEMBOURG) S.à.r.l. par le biais d'un paiement en espèces d'un montant de un milliard soixante et un millions sept cent soixante et onze mille deux cent cinq virgule quatre-vingt-un euros (1.061.771.205,81 EUR) et un paiement en nature d'un montant de neuf cent soixante-dix-huit millions quatre cent treize mille cent quatre-vingt-six virgule vingt-six euros (EUR 978.413.186,26) sous la forme d'un transfert de créance.
 - 2. Modification de l'article 5 des Statuts de la Société afin de refléter les points précédents.
- 3. Pouvoirs à conférer au conseil d'administration pour mettre en œuvre la résolution à prendre sous le point 1 de l'ordre du jour.

L'Associée Unique tel que représentée a ensuite, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée décide de réduire le capital social à concurrence de deux milliards quarante millions cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-douze virgule zéro sept euros (2.040.184.392,07 EUR) pour le réduire de son montant actuel de deux milliards six cent quatre-vingt dix-huit millions neuf cent trois mille cinq cent trente et un virgule vingt-quatre euros (2.698.903.531,24 EUR) divisé en quatre cent soixante-douze (472) parts sociales d'une valeur nominale de cinq millions sept cent dix-huit mille quinze virgule neuf cinq six euros (5.718.015,956 EUR) chacune à un montant de six cent cinquante-huit millions sept cent dix-neuf mille cent trente-neuf virgule dix-sept euros (658.719.139,11 EUR) représenté par quatre cent soixante-douze (472) parts sociales en réduisant la valeur nominale de chaque part sociale de son montant actuel de cinq millions sept cent dix-huit mille quinze virgule neuf cinq six euros (5.718.015,956 EUR) à un million trois cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quatre-vingt-onze virgule trois neuf six cinq cinq euros (1.395.591,39655 EUR) chacune et versement du montant de cette réduction de capital à l'associée unique de la Société BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.à r.l., par le biais d'un paiement en espèces d'un montant de un milliard



soixante et un millions sept cent soixante et onze mille deux cent cinq virgule quatre-vingt-un euros (1.061.771.205,81 EUR) et un paiement en nature d'un montant de neuf cent soixante-dix-huit millions quatre cent treize mille cent quatrevingt-six virgule vingt-six euros (978.413.186,26 EUR) sous la forme d'un transfert de créance.

Deuxième résolution

Afin de refléter les résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé décide de modifier l'article 5 des Statuts de la Société, de manière à ce qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à six cent cinquante huit millions sept cent dix-neuf mille cent trente-neuf virgule dix-sept euros (658.719.139,17 EUR) divisé en quatre cent soixante-douze (472) parts sociales d'une valeur nominale de un million trois cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quatre-vingt-onze virgule trois neuf six cinq cinq euros (1.395.591,39655 EUR) chacune.»

Troisième résolution

L'Associé décide de conférer au conseil d'administration tous pouvoirs pour donner effet aux résolutions, notamment de prendre toutes mesures indiquées aux fins de remboursement du capital à l'associée unique et de prendre toutes mesures nécessaires et utiles en relation avec la réduction du capital social. Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à 2.400,- EUR.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ciavant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Schmit, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 51, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 janvier 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007023850/206/161.

(070017253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

CMH Vertriebs Service I GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.850.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021904/7282/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08357. - Reçu 115 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Financial Reporting Systems Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 54.638.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n o 45665 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007020706/211/11.

(070014174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.



Angelo Costa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 94.460.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 20 juin 2006 à 15.00 heures

Il résulte du dit procès-verbal que:

- Les mandats de Monsieur Matthijs Bogers et Monsieur Francesco Costa en tant qu'Administrateurs A sont reconduits pour une période de 1 an;
 - La démission de EUROLEX MANAGEMENT en tant qu'Administrateur A est acceptée à la date de la réunion;
- La nomination de PROSERVICES MANAGEMENT S.à r.l., avec adresse au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur A de la société est acceptée à la date de la réunion;
- Le mandat d'EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.à r.l. en tant Commissaire est reconduit pour une période de 1 an;
 - Les mandats des Administrateurs et du Commissaire arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2007.

Luxembourg, le 5 janvier 2007.

ANGELO COSTA HOLDING S.A.

ProServices MANAGEMENT S.à. r.l.

Administrateur A

Signature

Référence de publication: 2007021974/1084/25.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07906. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Valoris S.A., Société Anonyme,

(anc. Aneto S.A.).

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 76.477.

L'an deux mille six, le treize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

à Bertrange, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ANETO S.A.(la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 76.477,

constituée originairement sous la dénomination de FINWAY INVEST HOLDING S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 776 du 24 octobre 2000.

Les statuts de la Société ont été modifiés dernièrement suivant acte du notaire soussigné, en date du 24 mai 2002, publié au Mémorial C, le 13 août 2002, numéro 1203.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Line Schul, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange, qui désigne comme secrétaire Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Angé, comptable, demeurant professionnellement à Bertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale de la Société en VALORIS S.A. et modification subséquente de l'article 1 er des statuts.



- 2.- Transfert du siège social statutaire et administratif de la Société de Luxembourg-Ville à Bertrange et fixation de sa nouvelle adresse au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.
 - 3.- Modification subséquente de l'article deux, premier alinéa des statuts de la Société.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la raison sociale de la Société de ANETO S.A. en celle de VALORIS S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article premier des statuts de la Société, afin de refléter ledit changement de la dénomination de la Société.

L'article premier de la Société aura désormais la teneur suivante:

« Art. 1 er. Il existe une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de VALORIS S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société nouvellement dénommée VALORIS S.A. de la Ville de Luxembourg à Bertrange et de fixer la nouvelle adresse de son siège au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.

Quatrième résolution

Afin de refléter la résolution prise ci-avant, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts de la Société. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de donner à ce premier alinéa de l'article deux (2) des statuts, la teneur suivante:

« Art. 2. premier alinéa. Le siège social de la société est établi à Bertrange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. L. Schul, F. Rossignol, P. Angé, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2006, vol. 909, fol. 43, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 2007. J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007023924/239/69.

(070017507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Plena Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 24.590.

L'an deux mille six, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding PLENA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 24.590, constituée suivant acte reçu le 10 juillet 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 284 du 9 octobre 1986.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc Lamesch, maître en sciences économiques, demeurant profession-nellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.



Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 320.000 (trois cent vingt mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Abandon du régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption du statut d'une société de participations financières (SOPARFI).
 - 2) Modification de l'article 3 des statuts en enlevant la mention à la loi du 31 juillet 1929.
 - 3) Modification de l'article 1 er des statuts, pour lui donner la teneur suivante:
 - « Art. 1 er . Il existe une société anonyme sous la dénomination de PLENA HOLDING S.A.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de participation financière régie par les dispositions instaurées par le règlement grandducal relatif du 24 décembre 1990 concernant les sociétés dites usuellement «soparfi».

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de remplacer l'article 3 des statuts définissant l'objet de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1 er des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 1 er . Il existe une société anonyme sous la dénomination de PLENA HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Lamesch, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 18, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023868/211/59.

(070017261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er février 2007.

Portalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 34.090.

L'an deux mille sept, le trois janvier.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réuni l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PORTALUX S.A., avec siège social à L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon,



inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 34.090,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire alors de résidence à Wiltz, en date du 17 mai 1990, publié au Mémorial C numéro 417 du 13 novembre 1990,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Camille Mines, notaire alors de résidence à Clervaux, en date du 8 novembre 1990, publié au Mémorial C numéro 184 du 17 avril 1991.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Rodange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les huit (8) actions A et les trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-douze (37.492) actions B, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale que le capital était de trente-sept millions cinq cent mille francs (LUF 37.500.000,-), représenté par huit (8) actions A d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) et trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-douze (37.492) actions B rachetables,

gue ce capital a été converti en euros et augmenté à neuf cent trente mille euros (EUR 930.000,-), représenté par huit (8) actions A d'une valeur nominale de vingt-quatre euros quatre-vingts cents (EUR 24,80) chacune et trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-douze (37.492) actions B rachetables, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale sous seing privé tenue en date du 28 février 2002, publié au Mémorial C numéro 1254 du 28 août 2002.

- 2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Transfert du siège social du 81-83, route d'Arlon, L-8009 Strassen au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.
- 2. Modification du paragraphe 2 afférente de l'article 1 ^{er} des statuts pour lui donner le contenu suivant: «Le siège social est établi à Luxembourg».
 - 3. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

Deuxième résolution

Suite à la décision qui précède, la deuxième phrase de l'article premier (1 er) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1 er. 2 ème phrase. Le siège social est établi à Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, C. Rouckert, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2007, vol. 924, fol. 32, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 janvier 2007.

F. Kesseler.

Référence de publication: 2007023846/219/58.

(070017278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.



Dania Presents S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6614 Wasserbillig, 33, rue du Bocksberg. R.C.S. Luxembourg B 91.588.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007020667/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07871. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

VDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 120.223.

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg-Eich,

A comparu:

CETIM S.A., une société de droit belge, avec siège social à B-1000 Bruxelles, Lloyd George, 6 (Belgique) (l'Associée Unique),

ici représentée par Maître Renaud Graas, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bruxelles, le 26 décembre 2006, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte.

L'Associée unique représentée comme ci-avant, représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée VDA S.A., une société de droit Luxembourgeois dont le siège social est établi au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 120.223 (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Luxembourg, en date du 29 septembre 2006, ce dernier restant cependant le dépositaire de l'acte constitutif, non-encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique se reconnaissant dûment convoquée, déclare que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement décider sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associée Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique fixe le premier exercice social de la Société à une période s'etendant non du 29 septembre 2006 (date de la constitution de la Société) au 31 décembre 2006 mais bien du 29 septembre 2006 au 31 décembre 2007.

Deuxième résolution

L'Associée Unique constate et approuve, que, par suite de la première résolution, la première assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra en 2008.

Troisième résolution

L'Associée Unique modifie le premier paragraphe de l'article 15 des statuts de la Société par suite des premières et deuxièmes résolutions ci-dessus afin de prévoir que la première assemblée générale des actionnaires de la Société se tiendra, exceptionnellement, le deuxième mercredi du mois de mars à 11 heures et de lui donner la teneur suivante:

« Art. 15. L 'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'«Assemblée Générale Annuelle») se réunit au siège social ou à un autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures. La première Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra cependant le deuxième mercredi du mois de mars à 11.00 heures.»

Frais

Les dépens coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont encourus par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement 850,- EUR.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associée Unique, celui-ci a signés avec Nous notaire la présente minute.



Signé: R. Graas, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2007, vol. 157S, fol. 10, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 janvier 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007023847/206/49.

(070017257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Eikon Invest I S.A., Société Anonyme Soparfi,

(anc. Eikon Invest I Holding S.A.). Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 78.493.

L'an deux mille six, le onze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding EIKON INVEST I HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg section B numéro 78.493, constituée suivant acte reçu le 23 octobre 2000, publié au Mémorial C page 14.677 de 2001.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 24.000 (vingt-quatre mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Modification de l'objet social de la société en vue de la transformer en société normalement imposable;
- 2) Modification de la raison sociale de la société;
- 3) Modification afférente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de participation financière régie par les dispositions instaurées par le règlement grandducal relatif du 24 décembre 1990 concernant les sociétés dites usuellement «soparfi».

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de remplacer l'article 4 des statuts définissant l'objet de la société pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

«The Corporation's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.»;

Version française:

«La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle



s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en EIKON INVEST I S.A. et de modifier par conséquent l'article 1 er des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

«There exists a société anonyme under the denomination of EIKON INVEST I S.A.»

Version française:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de EIKON INVEST I S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute,

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, vol. 156S, fol. 63, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023923/211/67.

(070017546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er février 2007.

Lumina Financing I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 88.336.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021301/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09374. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

T.R.B. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 1A, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 26.186.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007021304/220/12.

(070014847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

K.Stone S.A.H, Société Anonyme Holding,

(anc. Unitex S.A.).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 67.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Senningerberg, le 22 janvier 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007020699/202/13.

(070014230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

ABR Investissements S.A., Société Anonyme,

(anc. ABR Constructions S.A.). Siège social: L-4438 Soleuvre, 218, rue de Differdange. R.C.S. Luxembourg B 119.372.

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ABR CONSTRUCTIONS S.A., avec siège social à L-5752 Frisange, 7-11, route de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 18 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2079 du 7 novembre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (Belgique), qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Deflorenne, expert-comptable, demeurant à Frisange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour.

- 1. Modification de la dénomination sociale de la société en ABR INVESTISSEMENTS S.A.
- 2. Modification subséquente de l'article 1 er des statuts
- 3. Modification de l'objet social de la société en:

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

- 4. Modification subséquente de l'article 4 des statuts.
- 5. Transfert du siège social de son adresse actuelle vers 218, rue de Differdange à L-4438 Soleuvre.
- 6. Modification subséquente de l'article 3 des statuts
- 7. Acceptation de la démission de deux administrateurs de la société, Messieurs Vladimir Vukasinovic et Zoran Vukasinovic:
 - 8. Décision quant à la décharge à accorder aux administrateurs démissionnaires;
- 9. Nomination de deux nouveaux administrateurs Monsieur Filippo Milano, étudiant, né à Gioia del Colle (Italie), le 15 février 1986, demeurant à L-4438 Soleuvre, 218, rue de Differdange;

Monsieur Leonardo Milano, entrepreneur de constructions, né à Gioia del Colle (Italie), le 30 décembre 1960, demeurant à L-4438 Soleuvre, 218, rue de Differdange;

- 10. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes de la société, Monsieur Luca Di Fino;
- 11. Décision quant à la décharge à accorder au commissaire aux comptes démissionnaire;
- 12. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, la société FIDUCIAIRE DEFLORENNE & ASSOCIES, S.à r.l., société établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, côte d'Eich et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111495.
- 13. Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes: Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice social 2011.
 - 14. Divers.



II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en ABR INVESTISSEMENTS S.A.

En conséquence l'article 1 er des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« Art. 1 er . (premier alinéa). Il existe une société anonyme sous la dénomination de ABR INVESTISSEMENTS S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de Frisange, 7-11, route de Luxembourg à L-443 8 Soleuvre, 218, rue de Differdange.

En conséquence le premier alinéa de l'article 3 est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. (premier alinéa). Le siège de la société est établi à Soleuvre.

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Messieurs Vladimir Vukasinovic et Zoran Vukasinovic de leur fonction d'administrateurs et d'administrateur-délégué de la société et leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer nouveaux administrateurs de la société:

- Monsieur Filippo Milano, étudiant, né à Gioia del Colle (Italie), le 15 février 1986, demeurant à L-443 8 Soleuvre, 218, rue de Differdange.
- Monsieur Leonardo Milano, entrepreneur de constructions, né à Gioia del Colle (Italie), le 30 décembre 1960, demeurant à L-4438 Soleuvre, 218, rue de Differdange.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social 2011.

Sixième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Luca Di Fino de sa fonction de commissaire aux comptes de la société et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer nouveau commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE DEFLORENNE & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, côte d'Eich (R.C.S. Luxembourg B 111.495).

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social 2011.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de l'administrateur Madame Rosa Firulli jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2011.



Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille cent euros (1.100,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Strauss, F. Deflorenne, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, vol. 157S, fol. 13, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007021574/220/116.

(070014973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Terminus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 104.710.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

est élu administrateur

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- AUTONOME DE REVISION, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2007022033/723/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08319. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070015034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Gouderial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 73.735.

L'an deux mille six, le vingt-et-un décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOUDERIAL S.A., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, R.C.S. Luxembourg section B numéro 73.735, constituée suivant acte reçu le 28 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 244 du 31 mars 2000,

L'assemblée est présidée par Monsieur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Madame Flora Gibert, juriste, demeurant Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Christine Bourg, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,



Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les trois mille cent (3.100) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.
- 2. Le cas échéant, nomination de Domenic Zinsli comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur:

Monsieur Domenic Zinsli, né le 17 juillet 1974 à Chur (Suisse) et ayant son adresse professionnelle au Pflugstrasse 12, FL-9490 Vaduz (Liechtenstein),

Troisième résolution

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des associés dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.500,- euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, C. Bourg, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 19, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007022556/211/59.

(070015715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Etoile Promotions "F" S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 30, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 67.005.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour ETOILE PROMOTIONS F S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007021423/3222/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09631. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

LEX Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7344 Steinsel, 6, rue des Cerisiers.

R.C.S. Luxembourg B 75.252.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007020670/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09312. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

DCBV International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 148-150, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.463.

Par la présente, je soussignée Mademoisselle Fragale Karine démissionne ce jour de ma fonction de gérante technique de la S.à r.l. D.C.B.V. INTERNATIONAL.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Karine Fragale.

Référence de publication: 2007021871/7313/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2007, réf. LSO-CA10267. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070015040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Cimarosa, Société Civile.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg E 449.

DISSOLUTION

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 novembre 2006

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport et prononce la dissolution anticipée de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire met fin aux fonctions de la gérance à compter de ce jour et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur les comptes définitifs qui en résultent, approuve ces comptes définitifs, tel qu'ils lui ont été présentés et présentant un résultat négatif de 659.829,92 Euros et un mali de liquidation de 697.383,02 Euros absorbant in fine le capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale autorise Monsieur Philippe Salama à procéder à l'encaissement des créances sociales et au règlement des dettes sociales et notamment de:

- Encaisser la créance de SALAMA ENTREPRISES INC pour 58.293,65 Euros,



- Céder SALAMA ENTREPRISES INC pour 29.952,29 Euros,
- Rembourser les comptes courants d'associés conformément aux modalités prévues dans le rapport de la gérance,
- Régler les fournisseurs conformément à la liste et aux montants figurant dans le rapport de la gérance,
- Prendre en charge l'emprunt TRADIM S.à r.l. pour un montant de 696.383,02 Euros,
- Ne pas provisionner les frais de liquidation, Monsieur Philippe Salama s'engageant à prendre à sa charge tous les frais de liquidation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de décharger Monsieur Philippe Salama de son mandat au titre des opérations prévues à la troisième résolution, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour, ainsi que la disparition de la personnalité morale de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux seront conservés à l'ancien siège social, au Cabinet LUXFIDUCIA.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Cabinet LUXFIDUCIA, dont le siège social est situé à Luxembourg L-2213, 16, rue de Nassau, pour effectuer la demande de radiation de la société au Registre du commerce et accomplir toutes les formalités et obligations prescrites par la loi.

L'assemblée générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 16 novembre 2006.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007021870/1629/54.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06527. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Belles Demeures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 93, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.839.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELLES DEMEURES S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

Référence de publication: 2007021857/1358/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06566. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Oleandro Investment Cooperation SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 105.783.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Signature.

Dudelange, le 29 janvier 2007.

Référence de publication: 2007021407/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2007, réf. LSO-CA06030. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

European Financial Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 17.922.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 12 janvier 2007

- La société DMC S.à r.l, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance à lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Certifié sincère et conforme

EUROPEAN FINANCIAL HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A

Signatures

Référence de publication: 2007022026/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08208. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Interline Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 103.040.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007020590/4185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA02835. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Beverli Participations Financières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 50.799.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007020658/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2007, réf. LSO-CA05903. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Belles Demeures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 93, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.839.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour BELLES DEMEURES S.A.
FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES
Signature

Référence de publication: 2007021858/1358/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06569. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Sapajou Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 95.480.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le trente décembre.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société KAISER TRADING LIMITED, avec siège social à 3F, Jonsim Place, 228, Queen Road Eats, Wanchai, Hong-Kong,

ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

Le prédit mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding SAPAJOU HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 95.480,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 août 2003, publié au Mémorial C numéro 1016 du 2 octobre 2003,

au capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) ACTIONS d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
 - que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
 - que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
 - que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 janvier 2007, vol. 924, fol. 29, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2007.

F. Kesseler.

Référence de publication: 2007021896/219/39.

(070014900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck